CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E100049** **VALABLE JUSQU'AU** **18/05/2027**

ÉDITÉ LE 27/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2007

Raison sociale : CHARPENTE OSSATURE BOIS BELLANGER

Forme juridique : SAS

Capital : 8 000

ZI DES PETITS PRIMEAUX
10 RUE DES CAILLÉRES
44330 LE PALLET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES

Siret : 493 722 581 00011

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5417588

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 116427298

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 116427298

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 40 34 38 95 **Fax :**

Portable : 0686674753

Responsabilité légale :
BELLANGER HERMANN PRÉSIDENT

Site Internet : www.charpente-bellanger.com

E-mail : contact@charpente-bellanger.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 572 467 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	6	08/04/2026
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		08/04/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/05/2026 09:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E100049** **VALABLE JUSQU'AU** **18/05/2027**

ÉDITÉ LE **27/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2007
Forme juridique : SAS

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES

Siret : **493 722 581 00011**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 5417588

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 116427298

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 116427298

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **CHARPENTE OSSATURE BOIS BELLANGER**

ZI DES PETITS PRIMEAUX
10 RUE DES CAILLÉRES
44330 LE PALLET

Téléphone : 02 40 34 38 95 **Fax :**
Portable : 0686674753

Site Internet : www.charpente-bellanger.com
E-mail : contact@charpente-bellanger.com

Responsabilité légale :
BELLANGER HERMANN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	08/04/2026
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/06/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	19/06/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	19/06/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/05/2026 09:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.